



1<sup>ÈRES</sup> ASSISES NATIONALES  
DE LA MARCHÉ EN VILLE



# Baromètre des Villes Marchables Présentation des résultats 2021

En partenariat avec

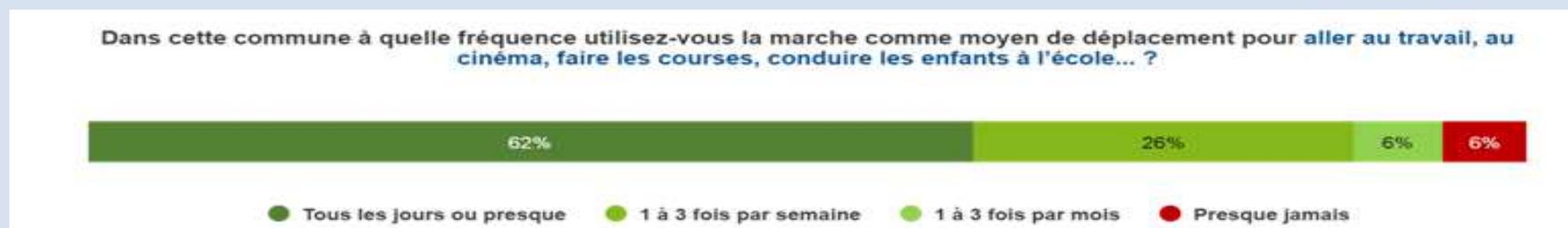


## Qui sont les répondants ?

68 510 personnes ont participé, du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 15 mars 2021,  
**43 267** questionnaires remplis complètement ont pu être exploités,

5 000 communes ont enregistré au moins un questionnaire,  
**200** communes ont enregistré plus de 40 questionnaires, et font l'objet d'une analyse détaillée.

La marche est pratiquée de façon très fréquente par une très grande partie des répondants :  
**62 %** de l'ensemble des répondants indiquent **marcher tous les jours ou presque**,  
 et **26 %** marchent **1 à 3 fois par semaine**,



**54 %** des répondants déclarent que la marche est leur **mode de déplacement principal**,

**77 %** marchent **en ville** principalement, et **23 %** en dehors des espaces urbanisés.

# Pour quelles raisons marchent-ils ?

Différents « usages » entraînent différentes « familles » de piétons, différentes « cultures » de la marche : piétons du quotidien, personnes à mobilité réduite, promeneurs, randonneurs expérimentés.

Globalement, les répondants marchent à :

**82 % pour aller au travail, faire leurs courses et autres démarches administratives,**

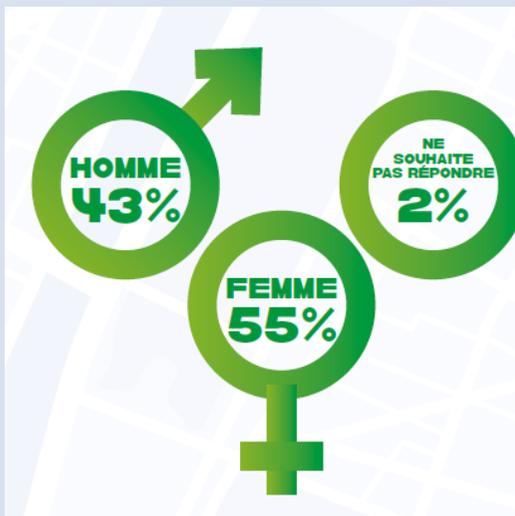
**58 % pour se promener, faire du tourisme,**

**54 % pour faire du sport, améliorer leur santé.**

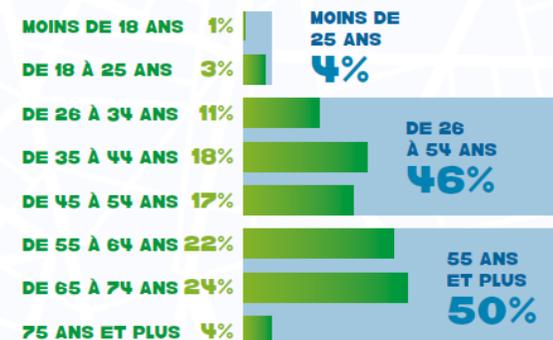
## Taille de ville ?

- De 1 à 4 999 habitants : 14%
- De 5 000 à 19 999 habitants : 23%
- De 20 000 à 49 999 habitants : 18%
- 50 000 à 199 999 habitants : 24%
- +de 200 000 habitants : 21%

## Genre ?



## Age ?





# Le ressenti du piéton au quotidien, à travers 5 thématiques



- Le sentiment de **sécurité** quand il marche, décliné suivant les lieux et les publics.
- Le **confort de marche**, à travers des questions qui portent sur l'existant : aménagements et confort, signalétique, information.
- Le **respect des piétons par les autres usagers**, les conducteurs motorisés ou non.
- L'importance donnée aux déplacements à pied par **la Commune**, et développer la pratique de la marche.
- L'avis sur les **aménagements et équipements nécessaires pour améliorer le quotidien des piétons**.



# Comment évaluer le ressenti global des marcheurs ?



Pour chacune des 40 questions, les répondants devaient indiquer :

a) soit **leur ressenti** sur la question posée,  
à travers **six degrés d'appréciation**

(de « pas du tout » à « tout à fait », ou encore de « très fréquent » à « très rare »,  
ou du « plus défavorable » au « plus favorable »)

Ces éléments ont permis de calculer pour chaque thématique un « score » reflétant l'avis des répondants. Les notes ont été converties en note sur 20 ou en %, afin d'être plus « lisibles ».

b) soit **leurs trois premières priorités** ou attentes permettant d'améliorer les conditions de pratique de la marche en ville, à choisir parmi quinze propositions de réponse.

Ces priorités sont ensuite présentées en % de sélection.

# Le classement des 200 Villes

Au niveau national, **200 villes** ayant plus de 40 questionnaires, ont été classées en 8 catégories de **A+ à G**

- A+ Excellent
- A Très favorable
- B Favorable
- C Plutôt favorable
- D Moyennement favorable
- E Plutôt défavorable
- F Défavorable
- G Très défavorable

## 5 villes sont classées en A+ et A:

Acigné 35, Cesson-Sévigné 35, Gradignan 33, Magny-les-Hameaux 78, Sceaux 92

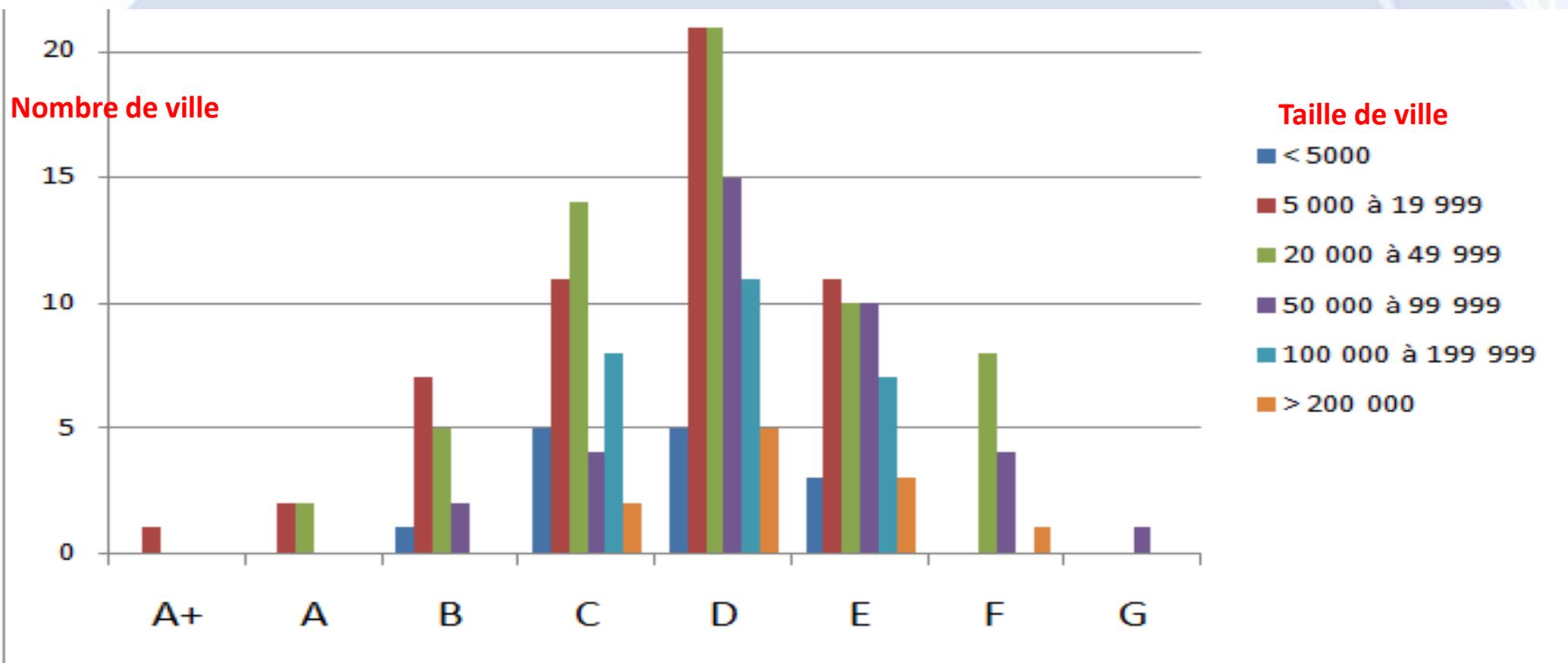
## 14 villes sont classées en F et G :

Aubervilliers 93, Marseille 13, Alfortville 94, Asnières-sur-Seine 92, Ajaccio 2A, Noisy-le-Sec 93, Carcassonne 11, Les Pennes-Mirabeau 13, Deuil-la-Barre 95, La Seyne-sur-Mer 83, Mont-de-Marsan 40, Béthune 62, Vitry-sur-Seine 94, castelnau-le-Lez 34



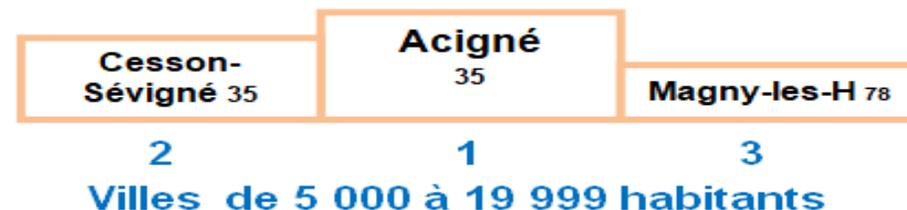
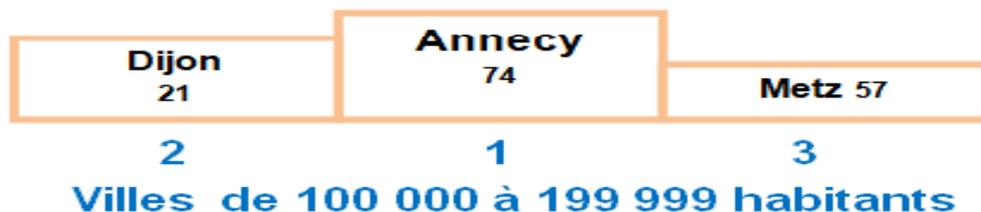
		MINI	MAXI
A+	Excellent	14,4	20
A	Très favorable	13,2	moins de 14,4
B	Favorable	11,6	moins de 13,2
C	Plutôt favorable	10	moins de 11,6
D	Moyennement favorable	8,4	moins de 10
E	Plutôt défavorable	6,8	moins de 8,4
F	Défavorable	5,2	moins de 6,8
G	Très défavorable	0	moins de 5,2

# La répartition des 200 villes de A+ à G



Répartition des villes par classe

# Les « Podiums » par taille de ville



Au-delà des 40 questions du Baromètre, les répondants ont pu signaler s'ils le souhaitent :

- **les endroits problématiques** de leur Commune (trottoirs étroits, lieux de stationnement illicite...),
- **les lieux les plus appréciés** (espaces aménagés au bénéfice des piétons et des cycles, cheminements agréables avec bancs,...),
- **les commentaires généraux** (difficultés pour les personnes avec poussettes ou les personnes à mobilité réduite, sur des trottoirs dégradés, conditions de circulation devant les écoles...).

Ces **70 000 commentaires en « texte libre »** ne sont pas traités nationalement, mais mis à disposition des acteurs locaux:

Les **groupes territoriaux du collectif Place aux Piétons**, feront connaître ces informations aux représentants et Élus locaux.



## Femmes et Hommes



L'attente prioritaire de « **cheminements plus larges, bien entretenus, sécurisés et désencombrés** », est formulée par 43% des femmes et 39% des hommes.

En matière d'**éclairage public**, 53% des femmes regrettent que les trottoirs et cheminement piéton soient mal éclairés, 44 % des hommes le ressentent également.

La première raison de ne pas se déplacer à pied, est liée à l'éloignement pour 43% hommes et 40 % femmes.

Les femmes placent en second motif « **le manque d'aménagements piétons et marcheurs** » (30%), suivi du fait de « **ne pas se sentir en sécurité à pied** » (15 %).

Les hommes indiquent en deuxième raison, « **le manque d'aménagements piétons et marcheurs** » (22%), puis le fait de « **préférer utiliser une autre mobilité active** » (17%)



# Les Enfants, la rue et l'école



Se déplacer à pied d'une façon générale, est vécu comme « **dangereux pour les enfants** », par **63 %** des répondants.

De même, **60 %** estiment **qu'il est particulièrement dangereux pour les enfants d'aller à l'école à pied.**

## Les Seniors

Les répondants ayant plus de 65 ans placent en première priorité la demande de cheminements piétons plus larges, **bien entretenus** et sécurisés (38%). Ils souhaitent également dans la même proportion **que soit réservé aux piétons l'usage des trottoirs** (38%).

30 % demandent que la marche soit rendue plus agréable par l'installation **de bancs de repos**, toilettes et bornes d'eau potable.

27 % demandent que soit davantage **verbalisé le stationnement illicite**, et que soit **réduite en ville la vitesse** des véhicules motorisés.



## Les Actifs



L'ensemble des répondants de **35 à 64 ans** demandent en priorité N°1 que **les trottoirs soient plus larges, bien entretenus, sécurisés et désencombrés (42%),**

et expriment ensuite le souhait que soit davantage verbalisé le stationnement sur trottoirs (29%) et modérée la vitesse des véhicules motorisés (28%).

Les répondants de **moins de 34 ans** donnent la même importance à la priorité n°1 que leurs aînés.

Cependant, leur priorité n°2 diffère car ils sont 34 % à demander un **environnement plus agréable** des cheminements piétons par la **végétalisation**.

La verbalisation accrue du stationnement sur trottoir et passages piétons arrive en 3<sup>ème</sup> position avec 30%.



## Les piétons en difficulté de déplacement (permanentes ou non), les Personnes à Mobilité Réduite



63% des répondants estiment qu'il est **dangereux de se déplacer à pied pour les personnes à mobilité réduite.**

44% des personnes mal voyantes demandent en priorité que les trottoirs soient plus larges, entretenus et désencombrés.

77% des personnes à mobilité réduite trouvent **les trottoirs inadaptés** et 83% les trouvent **encombrés (étals de commerce, stationnement de véhicules motorisés).**

65 % indiquent des **conflits fréquents avec les autres mobilités actives**



## L'intérêt porté par la Commune aux piétons



Les répondants portent un jugement sévère sur l'action de leur commune en direction des piétons.

**69 %** pensent que leur commune est **peu à l'écoute des besoins des marcheurs**,

**63%** qu'elle fait **peu d'efforts** pour la marche, et réduire ainsi le trafic motorisé en ville.

**75 %** des répondants pensent que **la situation des piétons s'est dégradée**, au cours des deux dernières années.

Ils attendent toutefois beaucoup de leur Commune :

- Des actions de **promotion des déplacements à pied** (71 %)
- Une **régulation des conflits avec les véhicules motorisés**, et du stationnement sur les circulations piétonnes (68 %)



# Les conflits d'Usage avec les autres mobilités, motorisées ou non



La demande de **séparation des piétons et des véhicules motorisés**, est très importante:  
**90% des répondants.**

**60 %** de l'ensemble des répondants précisent vivre de façon insupportable ou **gênante la circulation des véhicules motorisés**

**53 %** de l'ensemble des répondants indiquent **ne pas se sentir respectés par les véhicules motorisés**, ce ressenti est de 51 % chez les moins de 35 ans,  
57% chez les 35 à 65 ans  
35 % chez les plus de 65 ans

**80%** des répondants estiment qu'il est **important ou très important de séparer les piétons des autres mobilités actives, vélos, trottinettes...**

**54 %** de l'ensemble des répondants pensent que **les aménagements cyclables constituent un facteur d'insécurité pour les piétons.**

Ce ressenti est particulièrement élevé dans les villes > 100 000 hab. : 63%



## Les points noirs



61 % soulignent ne pas pouvoir **rejoindre les communes voisines ou quartiers périphériques** en sécurité.

53 % ressentent que les **traversées de carrefours et ronds-points** sont dangereux pour les piétons.

27 % des répondants souhaitent, parmi leurs 3 premières priorités, **que soit réduite en ville la vitesse des véhicules motorisés.**

## Le stationnement illicite

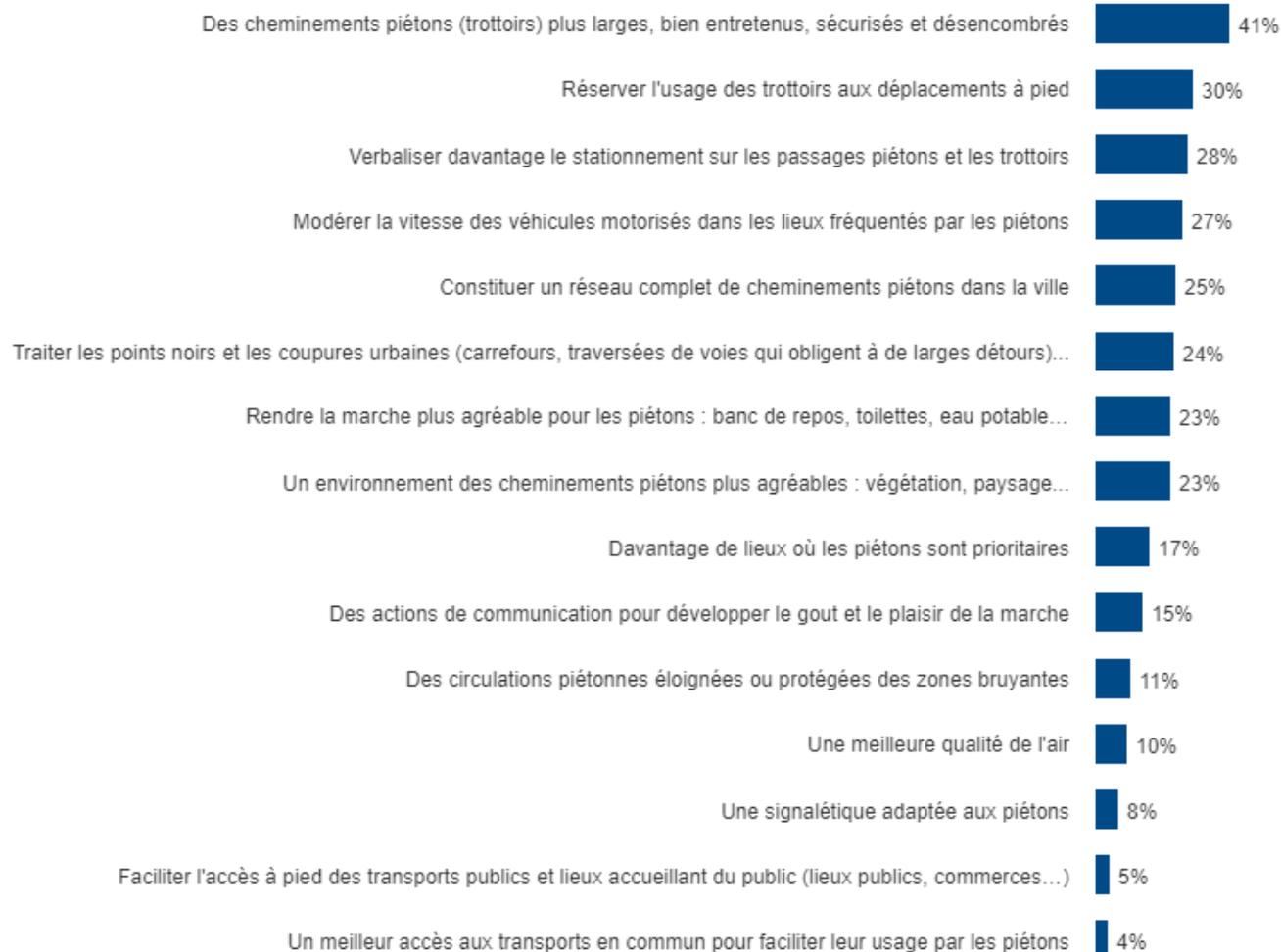
**Le stationnement** des véhicules motorisés est jugé **fréquent ou très fréquent sur les cheminements piétons** par **67 %** des répondants ( 75% dans les grandes villes)

## Confort et services

A la suite des attentes de sécurité, apparaissent des attentes d'aménagement de confort et de service, en priorité par l'installation **de bancs de repos, de toilettes et de bornes d'eau potable,**

mais également par des demandes de **plantations** sur les espaces piétonniers, apportant ombre et fraîcheur pour les besoins de la marche en ville.

# Choisir 3 critères importants pour améliorer l'usage de la marche





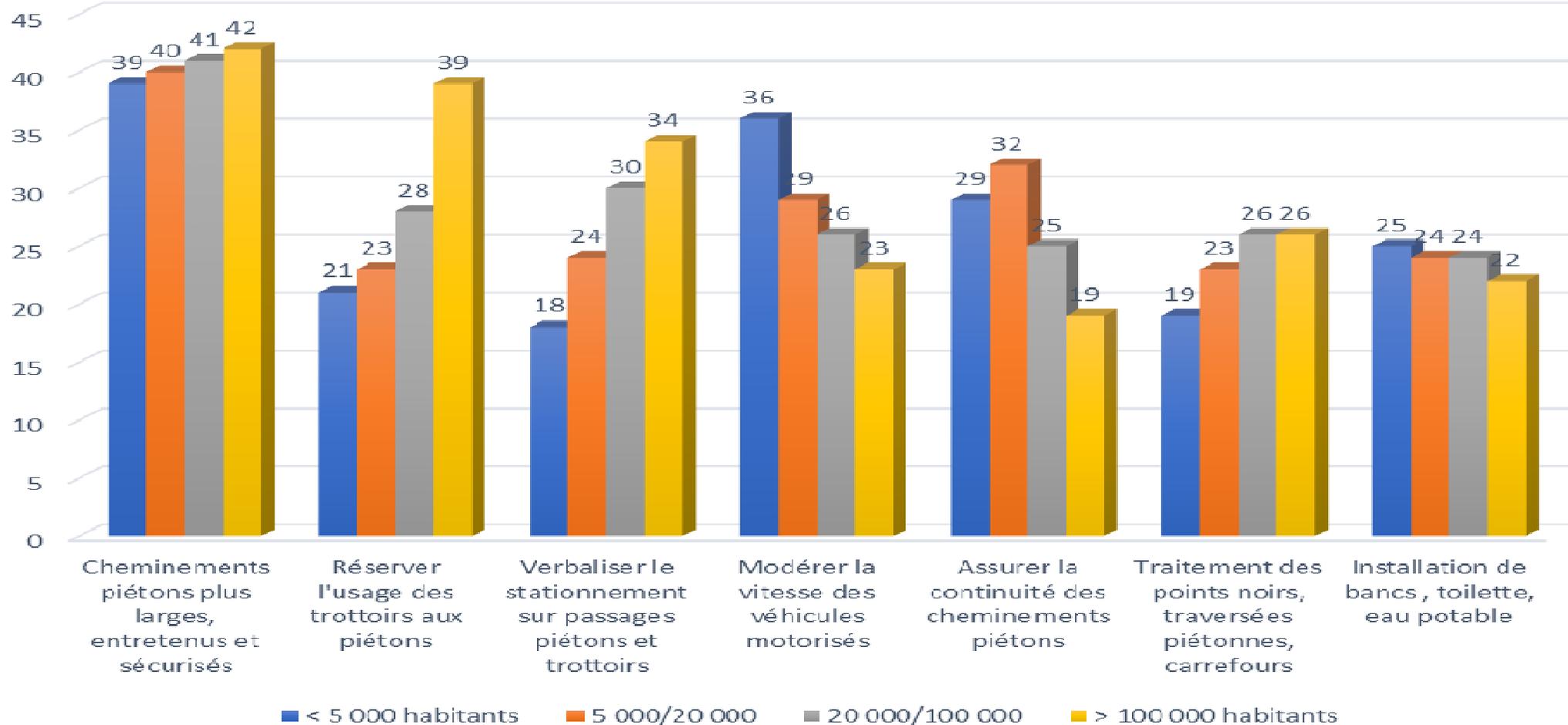
## Les demandes prioritaires évoluent en fonction des différentes tailles de communes



### Priorités exprimées, des plus grandes villes aux plus petites villes :

- Disposer de **cheminements piétons plus larges, bien entretenus et sécurisés** (de 42% dans les grandes villes à 39% en secteur rural)
- Réserver aux piétons **l'usage des trottoirs** (39% à 21%)
- Verbaliser davantage **le stationnement** sur les passages piétons et les trottoirs (34% à 18%)
- Modérer la vitesse des véhicules motorisés (23% à 36%)
- Constituer un **réseau complet de cheminement piétons** dans la ville (19% à 29%)
- Traiter les points noirs et les coupures urbaines, carrefours, traversées de voies (26% à 19%)
- Rendre la marche plus agréable par l'installation de **banc de repos, toilettes, eau potable** (22% à 25%)

# Les demandes prioritaires évoluent en fonction des différentes tailles de communes





## Les demandes prioritaires évoluent en fonction des âges

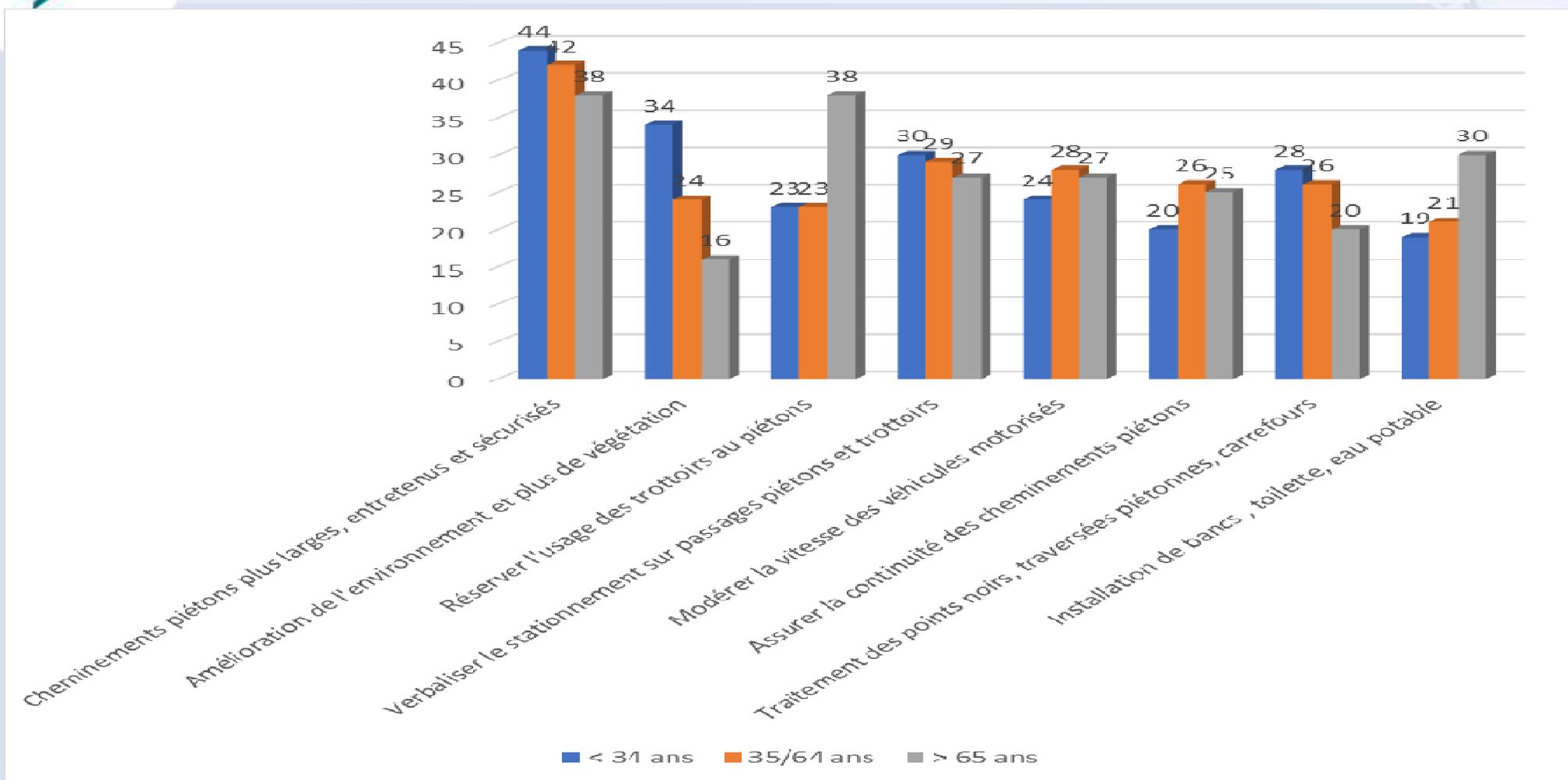


Quel que soit l'âge des répondants, le premier critère cité pour améliorer les déplacements à pied, est de disposer de **cheminements piétons plus larges, bien entretenus et sécurisés**

Ce qui les différencie dans les critères suivants :

- Les **moins de 34 ans** privilégient l'environnement et la **végétalisation** des espaces piétons,
- Les répondants de **35 à 64 ans** sont sensibles à une verbalisation accrue du **stationnement** et à une modération en ville de **la vitesse** des véhicules motorisés,
- Les **plus de 65 ans** demandent de réserver **l'usage des trottoirs** aux déplacements à pied et des aménagements tels que l'installation de **bancs de repos**, toilettes, bornes d'eau potable.

# Les demandes prioritaires évoluent en fonction des âges





## Le « Top 5 » des critères prioritaires pour améliorer l'usage de la marche



Réponses obtenues après sélection par chaque piéton, de 3 priorités parmi les 15 réponses possibles :

**1 - Aménager des trottoirs plus larges, bien entretenus, sécurisés** et sans obstacles, poteaux, poubelles, panneaux, terrasses, étalages...(41 %)

**2 - Réserver les trottoirs** aux déplacements à pied (30 %)

**3 - Verbaliser davantage le stationnement** des véhicules motorisés sur les passages piétons et les trottoirs (28 %)

**4 - Modérer la vitesse** des véhicules automobiles en ville pour la sécurité des piétons (27 %)

**5 - Constituer un réseau complet de cheminements** piétons dans la ville, traiter les points noirs et les coupures urbaines (25 %)



# 1<sup>ÈRES</sup> ASSISES NATIONALES DE LA MARCHÉ EN VILLE



Pour une ville apaisée,  
donnons toute la place qu'ils  
méritent aux piétons !

